Responsable UE

Hilke Vervaeke

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Dominique Mangon

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

16 crédits • 320 points • 0 heures Prérequis : 4D100 Atelier de l'option

Corequis : 5D211 Informatique•5DS10 Atelier de la spécialité•5DS20 Ergonomie et

anthropo•5DS22 Design Engineering

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'atelier, l'étudiant est capable de :

- collaborer avec l'ensemble des acteurs du monde de l'industrie et dans divers secteurs d'activité à l'aide de méthodes expérimentées durant le cursus
- maîtriser les procédés de fabrication en les intégrant dans ses projets
- se distinguer par ses compétences artistiques et autres qualités spécifiques à l'aide de l'usage des multiples principes et de la recherche formelle
- exploiter, grâce à la formation continue, les outils numériques dans leur constante évolution tout en conservant la maîtrise des moyens d'expressions propres à la discipline
- appliquer une méthode de travail éprouvée par la concrétisation des divers projets, jurys et stages durant son cursus afin d'aboutir à une solution concrète

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.